



## Quartiers en friche, quartiers en chiffres

Par [Pierre Billion](#)

Région : [L'Europe](#)

Mondialisation.ca, 07 novembre 2005

Observatoire des inégalités 7 novembre  
2005

**Les émeutes dans de nombreux quartiers des banlieues françaises incitent à agir et juger dans l'urgence. Le rappel de quelques indicateurs sur la population de ces quartiers permet de mieux comprendre comment on en est arrivé là. Un point de vue de Pierre Billion.**

Un quartier de Clichy-sous-bois en Seine Saint-Denis s'enflamme : voitures brûlées, affrontements avec la police. Bientôt on s'inquiète de la diffusion de ces émeutes, d'autres communes de la banlieue parisienne sont touchées à leur tour, puis vient la province. Le premier ministre et le ministre de l'intérieur annulent leurs rendez-vous pour se consacrer à cette nouvelle crise urbaine. Mais qu'entend-on, dans les déclarations politiques comme dans les médias qui puisse permettre de comprendre ces émeutes ?

Une série de reportages, des images, des témoignages nous font vivre l'explosion de cette violence, les tentatives de médiation des uns ou des autres. A la haine du policier ou simplement la défiance vis-à-vis de toute autorité répondent les appels déterminés à la « tolérance zéro ». Cerise sur le gâteau, le terme de « racaille » employé par le ministre de l'intérieur à propos des jeunes habitant ces quartiers, vient ajouter un brin de pathos et renforcer le jeu d'opposition entre les deux camps. Ce ministre apparemment inspiré, ne fait malheureusement que prolonger une tradition commencée par un de ses prédécesseurs, Jean-Pierre Chevènement, qui préférait quant à lui le qualificatif définitivement excluant de « sauvageon ». Sinistre bégaiement de la violence symbolique et du mépris.

D'autres commentateurs, souhaitant prendre du recul, évoquent des quartiers souffrant de « difficultés urbaines »... Etrange euphémisme, l'urbain devient un élément d'explication de ce qu'on refuse de nommer en tant que « question sociale ». Les quartiers trouvent l'explication de leurs difficultés dans leur caractéristique propre : ils sont « urbains », comme l'expression « jeune des quartiers » draine avec elle un ensemble de sous-entendus et d'implicites, signifiant selon les situations « voyous », « jeunes issus de l'immigration », « jeunes en bande ».

Imaginons un instant des ruraux inquiets ou en colère à qui l'on préciserait que leurs difficultés sont « rurales ». Ou bien un médecin urgentiste aux prises avec la gestion de la canicule qui apprendrait que les difficultés qu'il rencontre sont « hospitalières ». Nul doute que les uns ou les autres ne se satisferaient pas d'un diagnostic aussi inconséquent.

A travers catégories et clichés, on montre la banlieue sans vraiment décrire comment on y vit. Il est temps de sortir ces quartiers devenus socialement périphériques de la catégorie « faits divers » pour seulement rappeler divers faits significatifs à leur sujet.

Sur le site de la [DIV](#) (Direction inter-ministérielle à la ville), le gouvernement rend justement accessible depuis avril 2002 les données statistiques issues du recensement de la population et de l'Anpe pour chaque quartier sensible comprenant plus de 6000 habitants. La politique de la ville a mis 20 ans à nous offrir cet outil de compréhension de la fameuse « sensibilité » des quartiers. Profitons-en !

C'est, en effet, l'occasion d'établir un portrait de la Zone de Redynamisation Urbaine (ZRU) du grand ensemble de Clichy-Montfermeil (Seine Saint-Denis). Au recensement de 1999, ce « quartier prioritaire » comprenait 29 955 habitants et perdait 6 % de sa population depuis 1990. 41 % de la population y est âgée de moins de 20 ans. Le taux de chômage total est de 27,9 %. Pour les 15-24 ans il s'élève à 37,1 %. Un tiers des ménages du quartier ne possède pas de voiture. 11,4 % des logements sont vacants. 40,3 % de la population de plus de 15 ans ne possède aucun diplôme. Parmi ceux qui travaillent, 17,7 % sont des salariés précaires.

Rendez-vous dans le quartier de la Madeleine à Evreux (Eure) où les émeutiers se déchaînent particulièrement. Cette Zone urbaine sensible (ZUS) de quelques 12 000 habitants a perdu plus de 9 % de sa population entre 1990 et 1999. Elle affiche, elle aussi, quelques compteurs au rouge : 44,3 % des 15 à 24 ans sont au chômage. Ils n'étaient que 21,6 % en 1990. Les salariés précaires représentent 27,9 % de la population active occupée (17,2 % en 1990). 37,9 % des ménages ne possèdent pas de voiture. 40,2 % des 15-24 ans hors élèves et étudiants ne possèdent pas de diplôme. Entre 1990 et 1999, le nombre de chômeurs dans le quartier a augmenté de 42,2 %, etc.

Au-delà de l'urgence, voici donc une autre manière de parler de ces quartiers, de camper le décor, de restituer le contexte social et économique dans lequel leurs habitants vivent.

On peut encore faire le même exercice pour le quartier Saint-Jacques de Perpignan qui défraya récemment la chronique, suscita la visite d'un ministre et stimula son « sens de la formule ». Relevons au passage quelques indicateurs à propos de ce quartier de 7271 habitants : un taux de chômage de 48,4 % (50,4 % pour les 15-24 ans), 28,9 % des logements inoccupés, 36,8 % de salariés précaires dans la population active occupée, 46 % de la population de plus de 15 ans ne possédant aucun diplôme, 62,1 % des ménages ne possédant pas de voiture, etc. Bref, ces quelques chiffres plutôt « parlants » constituent un moyen simple et efficace de relativiser la guerre des Gitans et des Maghrébins, le communautarisme, comme seules causes de désordre. Le rappel de quelques données factuelles ne serait-il pas le meilleur antidote contre la diversité infinie des récupérations idéologiques de la violence dans les quartiers dits « sensibles » ?

Précisons qu'il ne s'agit pas, comme le soupçonne M. Sarkozy, de trouver une « excuse sociologique » à la délinquance. Expliquer, comprendre n'est pas excuser ni cautionner. Il s'agit simplement de changer de regard sur les « banlieues ». Ce changement de regard est aussi nécessaire à ceux qui, dans l'opposition, sont tentés de réclamer la démission du ministre de l'intérieur avant même d'avoir clairement exposé leur diagnostic de la situation des banlieues.

Car le jour où, tout en rappelant la loi et en rétablissant l'ordre quand cela est nécessaire, les élites politiques abandonneront les euphémismes et les formules chocs pour enfin nous informer des problèmes réels de ces quartiers et des inégalités sociales qui les traversent, l'approche des « questions urbaines » aura fait un grand pas. On comprendra alors que, derrière cette « question urbaine » se cache une « question sociale » qui concerne

l'ensemble de la population. Et parler de question sociale, ce n'est pas parler de « fracture sociale ». Ce n'est pas, en tout cas, continuer à jouer les pompiers incendiaires qui alimentent cette fracture en offrant des baisses d'impôts aux uns et des stages ou des contrats nouvelle embauche aux autres. Sans parler des messages cacophoniques adressés aux populations dites « issues de l'immigration » : de l'instrumentalisation politique du « foulard » en passant par le « préfet musulman » (encore une formule...), ou le n° 114 contre les discriminations qui ne répond pas à ses promesses, la diabolisation du bilinguisme [1] ou encore le ministre « symbole » Azouz Begag chargé de promouvoir l'égalité des chances mais lui-même englué dans l'exemplarité qu'il est sensé incarner. Que de violence symbolique !

[1] Cf. le rapport du député UMP Bénisti sur la prévention de la délinquance. Pour une lecture critique consulter : Pierre Billion, « [Prévention, criminalisation de l'immigration et déni des inégalités](#) » sur Oasis, le portail du travail social.

La source originale de cet article est Observatoire des inégalités  
Copyright © [Pierre Billion](#), Observatoire des inégalités, 2005

---

Articles Par : [Pierre Billion](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)